

AKTUELL

MISSION ÉCONOMIQUE EN CORÉE DU SUD

Soldes ! Le Luxembourg à moins 40 %

Luc Caregari

La plus grande mission économique jamais entreprise par le grand-duché en Asie du Sud-Est porte déjà les marques du nouveau gouvernement: exit la finance, vive l'industrie !

La Corée du Sud, pays des chaebols, pays qui a ressurgi des ruines de la guerre en 1953 pour devenir un des quatre Dragons asiatiques est depuis longtemps une destination de premier choix pour le grand-duché. Qu'il s'agisse des volontaires de notre armée qui ont combattu contre les communistes ou des hommes d'affaires - les premiers ayant ouvert la voie aux seconds, car les Coréens du Sud sont toujours très reconnaissants envers les nations qui les ont aidés à repousser les troupes de Kim Il-Song -, les relations entre le Luxembourg et la Corée du Sud n'ont pas attendu la signature de l'accord de libre-échange entre Séoul et l'Union européenne pour être cordiales. Au contraire, la première joint-venture entre Kiswire et l'Arbed a été créée en 1979 et le « Luxembourg Trade and Investment Office » de Séoul a été fondé en 1997.

Firme perdue, emplois retrouvés

Depuis, un grand nombre de missions économiques ont été effectuées, mais jamais auparavant celles-ci n'avaient eu une telle ampleur qu'aujourd'hui. Sont présentes des firmes de l'ICT, de la logistique, des industries créatives comme le film ou les jeux vidéo. Mais curieusement - la Société générale mise à part - aucun représentant du secteur financier. Ce qui fait tout de même que 40 pour cent du PIB du pays manquent à l'appel. Certes, une deuxième mission, non médiatisée, devrait avoir lieu cette année avec le secteur financier, et on assure que ce serait plutôt une affaire de non-concordance de dates - pourtant la volonté du Luxembourg de se donner une nouvelle image en mettant en avant ses autres industries n'y est peut-être pas

totalelement étrangère. Même si la place financière a émergé çà et là dans les présentations et séminaires.

Quoi qu'il en soit, la stratégie semble avoir payé, en tout cas selon le résumé que le ministre de l'Economie, Etienne Schneider, a fait devant la presse. Parmi les très bonnes nouvelles figurent en première ligne Circuit Foil et Hyosung. Le premier - fabricant de composants en cuivre - avait été discrètement vendu en été par Arcelormittal aux Sud-Coréens de Doo-

san, qui auraient promis d'investir massivement dans cette usine déficitaire et de créer de nouveaux emplois. Même son de cloche chez Hyosung, fabricant de fibres synthétiques, aussi en difficulté : les emplois ne seraient plus menacés et la firme pourrait même embaucher dans le futur. En ce qui concerne les lendemains qui chantent, la délégation a effectivement rendu visite à un des plus grands chaebols sud-coréens : Hyundai Mobis. Les résultats obtenus par l'« Automotive Cluster » semblent prometteurs.

Ainsi P&T Luxembourg aurait ouvert des portes en proposant des composants de communication au fabricant de pièces de voitures, un deal qu'il a déjà signé avec PSA en Europe.

Du point de vue de la logistique, la foire internationale du fret aérien à Séoul - l'Air Cargo Forum and Exhibition (ACF) - a été la scène idéale pour le fournisseur de solutions informatiques de fret aérien Champ Cargosystems, filiale à 49 pour cent de Cargo-lux, pour annoncer la signature d'un juteux contrat avec Cathay Pacific Cargo, un grand player dans la branche. Finalement, le producteur de jeux en ligne Nexon, déjà établi au Luxembourg, a assuré vouloir agrandir son équipe et coopérer avec la plateforme « Digital Luxembourg » également afin de mieux former des créateurs sur place.

En d'autres mots : les lendemains chantent harmonieusement en Asie du Sud-Est, pour le moment du moins.



Le « Champ » de l'ACF - Champ Cargosystems.

SHORT NEWS

Déi Lénk teilt aus

(da) - Déi Lénk ist sauer: „Diese Regierung macht Politik für die Finanzmärkte und die Reichen, nicht für die arbeitende Mehrheit der Bevölkerung!“ stellte David Wagner gleich zu Beginn der Pressekonferenz zur politischen „Rentrée“ klar. „Alle neuen Maßnahmen, die angekündigt werden, gehen zu Lasten der Haushalte“ ergänzte Justin Turpel. Drei Schwerpunktthemen will sich die Linkspartei im kommenden Jahr vornehmen: Wachsende gesellschaftliche Ungleichheiten, Arbeitslosigkeit und Wohnungsproblematik. Angeprangert werden unter anderem die Erhöhung des Mehrwertsteuersatzes und die geplante 0,5-Prozent-Abgabe für Kinderbetreuung, die, Justin Turpel zufolge, „sozial ungerecht“, weil „nicht am Prinzip der Steuerprogressivität ausgerichtet“ sind. Seine Partei schlägt unter anderem eine Erhöhung des Spitzensteuersatzes, sowie die Einführung einer Abgabe auf Finanztransaktionen vor. Auch in puncto Wohnungsproblematik vertraut Déi Lénk der Regierung nicht: Die Schaffung einer staatlichen Wohnungsbaugesellschaft wird gefordert. „Um die Arbeitslosigkeit zu bekämpfen, braucht es einen Paradigmenwechsel“, so David Wagner. Eine Abkehr vom „Wachstumsfetischismus“ müsse her, genau wie ein verstärkter Kündigungsschutz und - warum nicht? - eine Arbeitszeitreduzierung.

Brüssel sagt Ja zu subventionierter Atomkraft

(dw) - Den künftigen Chef der EU-Kommission, Jean-Claude Juncker, dürfte es freuen, dass er dieses umstrittene Dossier nicht von seinen Vorgängern erben wird. Am Mittwoch beschloss die noch amtierende Kommission grünes Licht für den subventionierten Ausbau des Atomkraftwerks Hinkley Point im Süden Englands zu geben. Seit nahezu einem Jahr überprüft der Wettbewerbs-Kommissar, ob Großbritannien durch die geplanten Subventionen in Milliardenhöhe dem Projekt nicht unerlaubte Staatsbeihilfen zukommen lässt. Die Finanzspritze verstößt nicht gegen EU-Recht, befand der zuständige Kommissar Joaquin Almunia, denn die Staatsbeihilfen würden nicht zu einer Verzerrung des Binnenmarktes führen. Kritiker sehen in der Förderung jedoch einen klaren Vorteil des Atomstroms gegenüber kostengünstigeren Energiequellen wie etwa Windkraft. Almunia wies Vorwürfe zurück, mit diesem Beschluss werde ein Präzedenzfall geschaffen. Unklar ist, wieso die Kommission, nachdem sie sich für die Untersuchung recht lange Zeit ließ, jetzt auf eine schnelle Entscheidung drängte. Österreich kündigte an, gegen diese zu klagen. Die Luxemburger Umweltministerin schrieb einen Brief an die Kommission mit der Bitte, das Projekt abzulehnen.

Médiation culturelle : plus de professionnalisme ?

(lc) - Après que la législation sur la médiation au service des citoyens et des entreprises a été installée au Luxembourg, le ministère de la Culture envisage de faire de même dans son domaine. En effet, la scène culturelle est en soi un milieu souvent très conflictuel. Ainsi, des désaccords entre un acteur et un théâtre ne sont pas rares. Et avant de passer par la justice - ce qui est non seulement pénible mais peut aussi coûter très cher - le chemin de la médiation est souvent le plus simple. Expliquant qu'une médiation n'intervient que dans le cas où les parties adverses n'ont vraiment plus rien à se dire, les expert-e-s luxembourgeois-es et français-es ont expliqué les règles de la médiation, avec à la clé la neutralité totale du médiateur ainsi que l'obligation pour les deux parties de se mettre autour d'une table et d'accepter la médiation. Un autre grand avantage de cette procédure est sa discrétion absolue, ce qui pourrait s'avérer utile : ainsi le litige ne devient pas public, un avantage certain dans le cas d'« ego démesuré ». Reste un seul hic : le coût. S'il se révèle certainement plus bas que celui d'un procès pouvant durer des années, il n'en reste pas moins que certains artistes, souvent précaires, hésiteront à s'engager dans une procédure à l'issue incertaine.